

La méthode selon laquelle le *Reader's Digest* canadien paie le matériel qu'il reçoit de l'étranger ressemble, en principe, à celle des journaux canadiens qui s'abonnent aux services de nouvelles étrangers et domestiques et achètent le droit d'utiliser ce matériel à un prix inférieur au prix coûtant. Les lecteurs et les éditeurs bénéficient ainsi des nouvelles internationales distribuées par la Presse associée et Reuters, et des bandes illustrées, mots croisés et articles fournis par les associations de journaux américaines.

On doit également remarquer que les articles qui portent sur des sujets scientifiques, la santé et le bien-être physique, ainsi que les nouvelles internationales, intéressent beaucoup les lecteurs canadiens. Ces articles sont d'intérêt international et seraient naturellement classifiés comme matériel étranger. Aucun de ces articles ne pourrait être fourni de façon économique si les multiples emplois qu'on en fait ne permettaient pas d'en partager le coût. Le même principe s'applique au matériel publié dans les éditions anglaise, allemande, australienne, américaine ou toute autre édition du *Reader's Digest*. Sauf erreur, les éditeurs canadiens paient en droits une partie du coût d'élaboration proportionnelle au matériel qu'ils publient. Il est clair que le même principe s'applique au nouveau magazine *Maclean's* auquel le bill tend à accorder un monopole. Le directeur de cette revue, M. Lloyd Hodgkinson, affirmait récemment au cours d'une déclaration publique:

Au fil des ans, *Maclean-Hunter* a édifié dans le domaine de la presse un empire formidable par son ampleur et ses dimensions, et dont vous n'avez sans doute pas idée. Il nous étonne parfois nous-mêmes. Au Canada, nous avons 101 périodiques spécialisés dans divers secteurs des affaires, de la technique, de la consommation et des activités individuelles. Notamment *Le Maclean*, *Chatelaine*, le *Financial Post*, le *Medical Post*. Cinq stations de radio, une station de TV, une entreprise de télédistribution et des services de programmation. En Angleterre, nous publions 12 revues d'affaires et techniques. Aux États-Unis, nous avons huit revues d'affaires et trois réseaux de télédistribution. En Afrique du Sud, quatre magazines et six services de commercialisation. En Europe, nous sommes coéditeurs de six périodiques à grande diffusion paraissant à Paris, Francfort, Milan et Vienne, et depuis 1975, nous avons une activité d'édition au Brésil.

Tels sont, madame l'Orateur, les moyens mis à la disposition du nouveau *Maclean's*. Est-ce là un être frêle qu'il importe de protéger par le bill C-58? En parcourant le *Globe and Mail* du 5 novembre, j'ai pu voir à quel point les concurrents du *Reader's Digest* sont frêles et ont besoin d'être couvés. Les revues *Homemaker's* et *Madame au foyer* espèrent obtenir ensemble, en 1976, le premier rang des revues destinées aux consommateurs canadiens, avec un tirage de 1 million et demi d'exemplaires. Suivant le *Globe and Mail*, le directeur, M. Edward Gittings, déclarait ce qui suit:

... les recettes publicitaires des trois périodiques

(*Quest*, y compris) vont dépasser ... pour l'année en cours les sept millions de dollars, en hausse de 27 p. 100 sur 1974—ces trois revues se surpassaient avec leurs numéros de novembre, qui totalisaient 1.3 million.

Il s'agit là, madame l'Orateur, de revues lancées en 1966, 1967 et 1971 respectivement. Ce n'est pas mal, car le secrétaire d'État (M. Faulkner) déclarait à la Chambre, le 8 mai, que l'édition canadienne des périodiques se voit imposer depuis trop longtemps des conditions économiques et psychologiques peu faites pour encourager l'expansion ou le lancement d'entreprises nouvelles. Quant à moi, je soutiens que le climat d'incertitude auquel le secrétaire d'État faisait allusion, tient à la concurrence qui règne non pas entre périodiques, mais entre media. Je l'ai prouvé par des chiffres éloquentes et irréfutables. Le secrétaire d'État devrait

Périodiques non canadiens

retirer la partie du bill C-58 qui concerne les magazines, et la remplacer par des dispositions qui s'attaqueraient aux vrais problèmes de l'industrie des périodiques. Il ne faudrait pas que le bill favorise nettement un éditeur pouvant se vanter de posséder dans le domaine de la presse un empire dont nous n'avons pas idée.

J'aimerais maintenant lire un éditorial publié dans le *Sun* de Toronto, le 30 octobre 1975, et intitulé «Canadian content?»

Le gouvernement fédéral veut se débarrasser de l'édition canadienne du *Time* et du *Reader's Digest*, au mépris de sa fierté et de son intégrité. Au nom du nationalisme canadien—et encouragé par les publications désireuses d'éliminer leurs puissants rivaux qui absorbent la moitié des recettes publicitaires offertes aux revues—le gouvernement agit de façon dangereuse, hypocrite et mesquine.

Le ministre du Revenu national, M. Cullen, affirme que 80 p. 100 des articles publiés dans une revue doivent être rédigés par des Canadiens pour que la revue soit considérée comme «canadienne» et que ses annonceurs aient droit aux déductions fiscales prévues.

Le *Star* de Toronto avec son nationalisme instinctif et son indifférence face à la concurrence est tout à fait en faveur des règlements. Le *Globe and Mail* s'inquiète des principes en cause et ne veut pas que le gouvernement se prononce sur la teneur des publications. Sur ce point, nous approuvons de tout cœur le *Globe and Mail*. (Certains jours, le *Globe* pourrait à peine être reconnu comme canadien car il est rempli de nouvelles émanant du *Times* de New York, de l'*Observer* et de l'*Economist* de Londres, sans compter l'*AP* et l'*UPI*! Et c'est un meilleur journal, à cause de son envergure internationale.)

La teneur des publications, ce n'est pas l'affaire du gouvernement à moins qu'on n'y préconise la sédition ou la violence contre l'État. Le gouvernement, c'est-à-dire tout gouvernement, aimerait manipuler, contrôler, censurer et dicter les nouvelles.

C'est vrai du gouvernement actuel. Je poursuis:

Tous les Canadiens devraient s'opposer à ce que le gouvernement puisse décider de la teneur des publications.

Maclean's et *Saturday Night* souhaitent l'élimination de la concurrence. C'est compréhensible. Il s'agit dans leur cas d'intérêts acquis et d'un conflit d'intérêts. On ne devrait tenir aucun compte de leur point de vue. S'ils n'arrivent pas à s'imposer et à plaire aux Canadiens par leur propre mérite, ils ne méritent pas de survivre. Que le *Time* se vende plus au Canada que *Maclean's*, c'est comme si le *Post* de Washington plaisait plus aux lecteurs torontois que le *Star*. Ce serait la condamnation d'un produit de chez nous.

● (1540)

Si les publications canadiennes étaient meilleures, elles se vendraient plus, elles attireraient plus d'annonceurs et elles n'auraient pas besoin de la protection du gouvernement. Les nouvelles règles garantiront la médiocrité de nos revues. Pourtant, nous avons certes connu suffisamment de médiocrité jusqu'ici.

J'aimerais maintenant citer un extrait d'un article publié dans le *Sun* de Vancouver:

S'il faut s'apitoyer, ce n'est certainement pas sur le sort de deux revues qui continueront sans aucun doute de fournir à bon nombre de leurs deux millions d'acheteurs canadiens, et de leurs quatre millions de lecteurs au moins, une version différente et américaine.

Il faut s'apitoyer plutôt sur un pays qui peut permettre que ses lois soient redéfinies par la bureaucratie de façon à s'appliquer à deux revues en particulier, peu importe lesquelles.

J'espère que le gouvernement reviendra sur sa décision et que, dans le cas du *Reader's Digest*, il se rendra à l'avis de la grande majorité des Canadiens qui ont affirmé catégoriquement qu'ils veulent que le *Reader's Digest* continue à être publié comme dans le passé. Ces Canadiens disent au secrétaire d'État: «Monsieur le ministre, bas les pattes!»

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Madame l'Orateur, mon préopinant m'a justement fait penser...

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je comprends pourquoi on applaudit. Il est rare qu'un conservateur me fasse penser, mais c'est une